

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Le mercredi 20 mars 2019 à 19 h
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Présences :

Mme Cathy Wong, présidente

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Ville-Marie

M. Sterling Downey, vice-président

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Verdun

M. François Limoges, vice-président

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

M. Normand Marinacci

Maire d'arrondissement, Arrondissement de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

M. Peter McQueen, membre

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Mme Suzie Miron, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve

Mme Sue Montgomery, membre

Mairesse, Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Mme Chantal Rossi, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Montréal-Nord

M. Aref Salem, membre

Conseiller de la Ville, Arrondissement de Saint-Laurent

Mme Lise Zarac, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement de Lasalle

Absence :

Mme André Hénault, membre

Conseillère de la Ville, Arrondissement d'Anjou

Assistance : 15 personnes, dont une personne élue

Également présentes :

Mme Marie-Ève Bonneau, adjointe à la présidence du conseil

Mme Manuelle Alix-Surprenant, Agente de recherche au Bureau de la présidence

Séance publique webdiffusée sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=6Ez-peLDAOk>

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Cathy Wong, invite les personnes à prendre place en leur souhaitant la bienvenue. Elle déclare la séance ouverte à 19 h 03 et constate le quorum.

Par la suite, la présidente se présente et invite les commissaires à faire de même. Elle excuse l'absence de Mme André Hénault.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour proposé pour la séance et invite les commissaires à en proposer l'adoption.

Sur une proposition de M. Sterling Downey, appuyée par Mme Lise Zarac, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique du 13 septembre 2017

La présidente explique que la Commission doit déposer le procès-verbal de la dernière assemblée publique de cette commission tenue en 2017 pour étudier le rapport annuel 2016 du Bureau de l'ombudsman de Montréal.

Sur une proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée de M. Aref Salem, la Commission prend acte du dépôt du procès-verbal du 13 septembre 2017.

4. Période de questions du public au conseil municipal

La présidente explique l'objectif visé par la consultation publique, qui consiste essentiellement à moderniser la période de questions du public au conseil municipal. Elle ajoute que cette consultation publique se veut informelle et interactive et que toutes les formes d'expression des opinions seront les bienvenues. Elle énumère les différents moyens de communications déployés pour faire connaître à la population la tenue de cette consultation de la Commission. Elle annonce les dates et les lieux des prochaines séances publiques itinérantes en précisant qu'un avis public paraîtra sous peu dans les médias. Elle remercie les conseils consultatifs qui ont identifié les différents lieux où la Commission se rendra.

Mme Wong invite Mme Marie-Eve Bonneau et Mme Manuelle Alix-Surprenant du Bureau de la présidence du conseil à présenter le dossier préparé pour cette consultation publique.

4.1. Présentation du dossier de consultation

Mme Marie-Eve Bonneau salue l'assemblée, se présente et présente le Bureau de la présidence du conseil. Elle présente Manuelle Alix-Surprenant, agente de recherche du Bureau de la présidence, qui l'accompagne. Puis, elle débute en présentant un bref historique du conseil municipal depuis 1833 et quelques photos d'archive. Elle précise que c'est en 1986 que la période de questions du public a été instituée sous l'Administration de Jean Doré. Elle mentionne qu'il s'agit d'un droit pour le public de poser une question en séance du conseil municipal dans toutes les villes du Québec, tel que prévu à la *Loi sur les cités et villes*. Mme Bonneau décrit les nouveaux services qui se sont multipliés depuis 2007. Elle ajoute que le fonctionnement du conseil municipal est régi par un règlement municipal.

Elle présente le guide produit, en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, à l'intention du public qui souhaite prendre part à la période de questions du public qui informe quant aux éléments suivants :

- Horaire
- Modalité d'inscription
- Temps de parole
- Nombre d'assemblées par année
- Ordre du jour et documents afférents

Elle mentionne que, depuis 2017, le Service du greffe pilote un projet d'amélioration de l'expérience citoyenne lors des assemblées du conseil de ville et du conseil d'agglomération dans l'objectif d'offrir une meilleure expérience aux citoyennes et aux citoyens lors de leur visite à l'hôtel de Ville de Montréal.

Elle mentionne que des consultations publiques ont déjà été menées sur le sujet de la période de questions du public en 2011 et en 2012 et en énumère les réalisations basées sur les opinions du public, notamment en matière d'accessibilité universelle :

- Webdiffusion des séances
- Lutrin pour le public dans la salle du conseil
- Guide sur le fonctionnement de la période de questions du conseil de ville et d'agglomération
- Halte-garderie
- Sous-titrage des séances
- Tirage au sort des places pour l'équité
- Accompagnement pour les personnes à mobilité réduite
- Formation du personnel de sécurité par Altergo sur la mobilité réduite
- Ajout de stationnements réservés sur rue pour les personnes en situation de handicap
- Déplacement du débarcadère et installation d'une rampe d'accès au 510, rue Gosford
- Réaménagement de la place Vauquelin avec accès universel et rénovation de la toilette au rez-de-chaussée

Puis, Mme Bonneau fait état de données relatives à la participation du public à la période de questions, compilées depuis 2014. Les données montrent une tendance puisque ce sont entre 200 et 300 s'inscrivent chaque année. En 2018, 241 personnes se sont inscrites (59 femmes / 182 hommes), dont 154 ont pu poser une question.

Elle énumère ensuite différentes actions entreprises pour rehausser la participation citoyenne au conseil municipal :

- Jeune Conseil de Montréal : simulation de conseil de ville pour les 18-30 ans (depuis 1987)
- Cité Elles Citoyenne : simulation de conseil pour femmes (depuis 2016)
- CS – 18 ans : simulation de conseil pour les jeunes de moins de 18 ans (depuis 2017)
- Visite guidée sur la démocratie municipale (depuis 2018)
- Caravane de la démocratie (depuis 2016)
- Accueils variés lors des séances du conseil dont le projet pilote « une soirée à l'hôtel de ville » avec Concertation Montréal (depuis 2018)
- Étude Mtl Elles 2017-2020 sur la participation des femmes avec le Conseil des Montréalaises et Concertation Montréal financée par Condition féminine Canada

Avant de passer à la présentation des résultats du sondage, elle fait état des autres façons pour la population de contacter les personnes élues :

- La question écrite au conseil de ville
- Les séances publiques des 19 conseils d'arrondissement
- Les consultations publiques des commissions permanentes
- Contacter les personnes élues par courriel, poste, téléphone, réseaux sociaux, etc.
- Le site web de la Ville de Montréal
- Lors des événements organisés par la Ville
- Sur rendez-vous

Puis, avant de conclure sur les piste de cette consultation publique, elle présente les résultats du sondage sur la participation citoyenne, auquel 32 personnes ayant pris part à la période de questions du public ont pris part et qui abordait quatre thématiques :

1. Leur expérience générale
2. La satisfaction par rapport aux services offerts
3. Leur expérience de participation à la période de questions
4. Leur profil sociodémographique

Mme Bonneau a présenté les faits saillants de l'analyse des réponses ci-dessous :

1. Les termes utilisés pour définir l'expérience des personnes qui ont posé une question: frustrant, stressant, organisé, satisfaisant, bien, positif et nervosité.
2. Les efforts déployés sont considérables pour planifier une intervention et se déplacer à l'hôtel de ville sans pour autant avoir la certitude de pouvoir poser une question.
3. Favorables à une période de questions globalement plus longue et à allonger la durée de chaque intervention.
4. Apprécient lorsque la personne élue à laquelle elles s'adressent soit celle qui y réponde et elles apprécient également lorsque les personnes élues manifestent des signes d'intérêt et d'attention lors de leur intervention.
5. Souhaiteraient avoir une vue d'ensemble de la salle et, pour ce faire, pouvoir assister à la séance depuis les balcons.
6. La majorité (53%) signale que la sécurité est remarquable, malgré certaines remarques à propos du nombre d'agents.
7. Les services offerts par la Ville (halte-garderie, salle familiale/d'allaitement, assistance aux personnes à mobilité réduite, sous-titrage) sont peu connus et peu utilisés.
8. Les mesures déployées afin d'assurer la propreté, le confort et la sécurité des lieux sont appréciées.
9. La motivation première des personnes qui participent aux séances des conseils est de soulever un enjeu qui leur est cher.

En conclusion, Mme Bonneau a identifié les pistes de réflexion à cette consultation et a énuméré les différents éléments au sujet desquels la Commission souhaitait entendre le public :

- L'horaire de la période de questions :
 - Une fois par mois, le lundi soir à 19 h
 - Et le mardi matin à 9 h 30 (si prolongation)
- La durée de la période de questions :
 - Le lundi, en moyenne 90 minutes
 - Et le mardi, pour 30 minutes
- Le temps de parole alloué pour les questions :
 - 1 minute et 30 secondes pour la première question

- Et 1 minute pour la question secondaire
- Le nombre de questions par personne (2 questions)
- Le maximum de trois questions sur le même sujet
- La façon de poser une question (en personne)
- L'usage de nouvelles technologies (poser des questions à distance ou s'enregistrer en ligne)
- L'accès à l'édifice et les transports
- Les modalités d'inscription :
 - Inscription au 303, rue Notre-Dame Est
 - Le tirage au sort
 - L'inscription de sa question
- L'accueil par le personnel de la Ville
- La sécurité
- L'aménagement des espaces et le confort des lieux
- Les services offerts (halte-garderie, sous-titrage, webdiffusion, accompagnement pour les personnes à mobilité réduite, salle familiale et d'allaitement)
- Les attentes envers les personnes élues

Sur ce, Mme Bonneau termine sa présentation sur le processus de la période de questions du public au conseil municipal.

4.2. Période de questions et commentaires du public

La présidente remercie Mme Bonneau. Puis, elle reconnaît M. Marvin Rotrand, parmi l'assemblée en précisant que M. Rotrand était dans cette chambre lorsque la toute première question du public y a été posée en 1986. Elle salue également la présence de membres des trois conseils consultatifs.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires du public. La présidente invite les personnes inscrites à prendre la parole à tour de rôle. La synthèse des interventions faites à la Commission est présentée ci-dessous.

Personnes / Organismes	Questions / Commentaires
M. Jean Duval	<p>Salue le fait que la commission se penche sur un tel enjeu / Constate la faible participation citoyenne / Recommande de revoir la façon d'informer de la tenue de séances publiques pour rejoindre davantage la population (ex : publier les avis dans le Journal de Montréal plutôt que dans Le Devoir).</p> <p>Souhaite que les règles de fonctionnement soient revues pour permettre plus de questions par intervention / Souhaite que les horaires des séances du conseil soient revus pour favoriser une plus grande participation / Suggère que la période de questions du public devienne hebdomadaire.</p> <p>Se questionne sur la mission de la Commission de la présidence du conseil.</p>
M. Éric Allen Junior	<p>Souhaite que les règles de prise de parole soient assouplies pour permettre à un plus grand nombre d'inscrits de poser leur question / Propose la mise en place d'un mécanisme qui obligerait l'Administration à assurer un suivi systématique lorsqu'un enjeu est abordé plus de trois fois.</p> <p>Souhaite que les organismes communautaires puissent se qualifier pour offrir le service de halte-garderie au même titre que les entreprises privées.</p>
Fédération Nourri-Source Montréal Mme Sophie Maurelle	<p>Satisfaite des efforts consentis pour offrir une salle d'allaitement et des ressources pour les familles, mais constate leur faible utilisation/ Souligne qu'il est important de rappeler aux mères qui allaitent qu'elles peuvent le faire dans l'espace public et dans l'enceinte du conseil si elles le souhaitent.</p> <p>Souhaite que les horaires des séances du conseil soient revus pour favoriser une plus grande participation des jeunes familles. Fait valoir la difficulté d'accès à la bâtisse et le coût associé au stationnement, comme obstacle à la participation.</p> <p>Recommande de développer des outils ludiques et technologiques de diffusion pour mieux expliquer le fonctionnement des instances, et mieux informer sur les ressources disponibles pour les familles.</p>

Conseil interculturel de Montréal (CIM) M. Juste Rajanonson, membre	Propose deux axes principaux de bonification : 1) augmenter la capacité d'écoute du conseil avec la tenue de séances itinérantes pour aller à la rencontre de la population ; 2) avoir une plus grande représentativité des communautés culturelles en développant des outils ludiques et pédagogiques.
M. Sylvio Hébert	Recommande à la Commission de trouver des moyens de mobiliser les groupes du milieu pour s'assurer de leur participation. Se questionne sur ce que la Commission entend par « faire la promotion de l'accessibilité universelle ».
Conseil jeunesse de Montréal (CJM) M. Benjamin Herrera, membre	Recommande de développer davantage les canaux virtuels de communications pour moderniser la période de questions et rejoindre davantage les jeunes. Rappelle l'importance de mieux éduquer et sensibiliser la population à l'ensemble des ressources qui existent pour obtenir certaines informations autrement qu'en interpellant les élu.es au conseil.
M. Marcel Lanoue	Souhaite que la période de questions du public soit à la fin du conseil plutôt qu'en ouverture / Est d'accord pour que les assemblées soient annoncées dans le Journal de Montréal / Souhaite recevoir la documentation dans un délai raisonnable avant la tenue d'une assemblée publique / Se questionne sur la capacité du conseil d'accueillir une personne aveugle avec son chien.
M. Marvin Rotrand Conseiller municipal du District de Snowdon	Considère la période de questions du conseil comme le fondement de la démocratie / Recommande d'utiliser davantage les moyens actuels de communication et les médias sociaux. Cible plusieurs articles qui pourraient être modernisés dans le <i>Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal</i> pour améliorer le processus et rejoindre davantage la population.
Concertation Montréal / Projet MTElles Mme Catherine Travers, agente de développement	Salue l'ouverture de la commission à traiter cette question / Importance d'aller à la rencontre de la population dans son milieu / Se demande comment seront communiquées les nouvelles expérimentations (ex : forme de présentation créative) pour que ce soit ludique et invitant.

4.3. Période de questions et commentaires des commissaires

La présidente invite les commissaires à soumettre leurs questions et leurs commentaires sur le dossier. La synthèse des interventions faites par les commissaires est présentée ci-dessous.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Sterling Downey	Se questionne sur la nature des faits rapportés par un citoyen à l'effet que la webdiffusion ne serait pas authentique, et rappelle qu'aucun montage vidéo n'est effectué par la Commission. Souligne que la Commission a adapté ses façons de faire pour permettre à davantage de personnes dans la salle de poser des questions. Informe que l'Arrondissement de Verdun permet à la population d'envoyer des questions par Internet, en plus de tenir des conseils itinérants / Souligne néanmoins qu'il y a un coût à de telles mesures. Considère que l'utilisation des réseaux virtuels pour rejoindre les jeunes est une excellente idée. Souligne que l'on doit aussi tenir compte des personnes qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies.
Mme Suzie Miron	Rappelle que la période de questions du conseil se prolonge souvent le mardi matin, ce qui offre une alternative pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en soirée.

	Souligne que des efforts ont été faits pour améliorer l'accessibilité universelle et que l'on peut toujours mieux faire.
M. Normand Marinacci	Est d'avis que certaines questions pourraient être formulées directement aux équipes de l'arrondissement. Importance de faire un travail en amont pour mieux faire connaître les canaux de communication déjà existants pour la population.
Mme Chantal Rossi	Considère qu'il s'agit d'une consultation publique qui va marquer l'histoire de Montréal, et se considère privilégiée d'y participer.
M. Aref Salem	Salue la création de cet espace de débat / Nécessité de trouver des façons de se rapprocher de façon virtuelle de la population / Considère que la page d'histoire écrite en 1986 - lorsque la période de questions du public a été instaurée, se poursuit.
M. François Limoges	Rappelle que les moyens de communication ont beaucoup évolué depuis 1986 / Nécessité de redonner un second souffle à la période de questions / Fait état de plusieurs mesures intéressantes présentées.

En conclusion de la période de questions réservée aux commissaires, la présidente précise la définition du terme « accessibilité universelle » et donne des exemples de moyens mis en place pour rendre les conseils plus inclusifs. Elle en profite pour informer les personnes présentes des différents ajustements déjà prévus à la période d'inscription du public après le déménagement de l'hôtel de Ville de Montréal dans l'édifice Lucien-Saulnier d'ici la fin du mois de avril, notamment à l'effet que l'inscription et le tirage se feront dans cet immeuble, ce qui représente une amélioration certaine au processus.

5. Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, Mme Wong rappelle l'objectif de la consultation ainsi que les dates et lieux des prochaines séances publiques et invite la population à y participer en grand nombre, notamment les personnes qui n'ont jamais pris part à la période de questions du public, ce qui représente un défi de mobilisation en soi. Il est important de pouvoir obtenir l'opinion du plus grand nombre et de la plus grande diversité de personnes. Elle ajoute que la Commission encourage les façons créatives de s'exprimer, et mentionne que ceci sera indiqué dans l'avis public à paraître pour officialiser les prochaines séances publiques de la Commission dans ce dossier. Elle explique la séquence des travaux de la Commission et communique les dates importantes à retenir.

Avant de clore la séance, la présidente remercie les personnes présentes pour leur participation.

La séance est levée à 20 h 45 sur une proposition de M. Sterling Downey, appuyée par Mme Suzie Miron.

ADOPTÉ LE :

10 FÉVRIER 2021

original signé

Cathy Wong
Présidence

original signé

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste